

La lettre de l'Isère



Numero spécial "Parrainage Népal"



Parrainez et accompagnez les enfants Népalais à l'école

Lisez ici : [Népal, 6 mois après le séisme](#)

Continuons ensemble notre Action au Népal

Au-delà du séisme, nous devons continuer à permettre à tous les enfants Népalais d'accéder à l'éducation. **Notre priorité au Népal est l'accès à l'école dans la région de Terai, où seulement 22% des enfants sont scolarisés.**

Dans cette région, où nous intervenons depuis 2009, nos équipes agissent pour améliorer les compétences d'apprentissage des enfants et les garder à l'école. Et cela ne serait pas possible sans le parrainage.

Nous en sommes convaincus : un enfant parrainé est un enfant valorisé, soutenu et qui prend suffisamment confiance en lui pour continuer et réussir sa scolarité. **Un enfant parrainé a les cartes en main pour construire son avenir.**

Parrainer un enfant c'est :

- Suivre la scolarité d'un enfant et le soutenir à chaque étape de sa vie d'écolier.
- Recevoir trois fois par an les actualités du projet et des informations pour découvrir un peu plus la vie de votre filleul(e).
- Faire un don d'au moins 24€ tous les mois (8,50 € après déduction fiscale).

[Découvrez ici la force du parrainage](#)

je parraine

